

# Offre exclusivement réservée aux adhérents GTE

Bénéficiez d'une souscription sans Questionnaire Médical et sans délai d'attente jusqu'au 31/01/2024\*

 <b>COUVERTURE FRANCE</b> ASSURÉS CMU / LAMal	 <b>COUVERTURE FRANCE-SUISSE</b> ASSURÉS CMU	 <b>COUVERTURE FRANCE-SUISSE</b> ASSURÉS LAMal
 <b>HOSPITALISATION</b>		
100% des frais réels** si intervention du régime, y compris la chambre particulière	<b>France :</b> 100% des frais réels** si intervention du régime Délai d'attente de 10 mois en cas de maternité/psychologie/infertilité  <b>Suisse :</b> 100% des frais réels** : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En division commune</li> <li>• Semi-Privée avec franchise 2500€/an/pers.</li> <li>• Privée avec franchise 5000€/an/pers.</li> <li>• Possibilité rachat franchise</li> </ul> Délai d'attente de 10 mois en cas de maternité/psychologie/infertilité	<b>France et Suisse :</b> 100% des frais réels** si intervention du régime ou sinon 80% des frais réels* Délai d'attente de 10 mois en cas de maternité/psychologie/infertilité
 <b>CONSULTATION</b>		
100% des frais réels** si intervention du régime Ou 20% de la facture avec accord préalable de la Compagnie	100% des frais réels** si intervention du régime Ou 20% de quote-part jusqu'à 1000€/an de participation (au-delà 100% des frais réels **) Délai d'attente de 10 mois en cas de maternité/psychologie/infertilité	
 <b>DENTAIRE</b>		
<b>Orthodontie enfant :</b> 800€/an sur 4 ans max	<b>Orthodontie enfant :</b> 800€/an sur 4 ans max	
<b>Soins :</b> 100% des frais réels** si intervention du régime (autrement 50%)	<b>Soins :</b> 100% des frais réels** si intervention du régime	
<b>Prothèses :</b> forfaits selon actes, pas de limitation annuelle, si intervention du régime (autrement 50% du plafond) <b>Implants :</b> limités à 600€/implants, max. 6 sur la vie du contrat. Délai d'attente de 10 mois sur les prothèses, implants et orthodontie	<b>Prothèses/implants :</b> forfait annuel évolutif de 1000€ jusqu'à 4000€ Délai d'attente de 10 mois sur les prothèses, implants et orthodontie	
 <b>OPTIQUE</b>		
100€ monture et frais réels** sur les verres si intervention du régime (autrement forfait de 200€ tous les 2 ans)	Forfait de 300€/an : verres, monture, lentilles	
 <b>MÉDECINES DOUCES</b>		
80% de la facture avec plafond 1000€/an, pour : naturopathe, ostéopathe, chiropracteur et médecine chinoise	1250€/an/discipline (naturopathe, ostéopathe, chiropracteur, médecine chinoise) Et 1250€ de médicaments prescrits par l'un des 4 praticiens chaque année	

\*Souscription sans limite d'âge jusqu'au 31/01/2024 pour les adhérents justifiant d'une adhésion au groupement antérieure au 15/09/2023 et toujours en cours.

Au-delà, la couverture sera conditionnée à un questionnaire médical, la souscription limitée à 64 ans et interdite aux retraités.

\*\*Frais réels : sans reste à charge pour l'assuré

 **En savoir plus sur les garanties**

